

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 24 avril 2023

Délibération n°2023/095

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 48 Votants : 58 Pour : 58 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Primarette, sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public et transmise en direct sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur www.entre-bievretrhone.fr

Date de convocation du Conseil : 18 avril 2023

MEMBRES PRESENTS :

AGNIN	Mr MONTEYREMARDE Christian
ANJOU	Mr DOLPHIN Jean Michel
ASSIEU	Mr SEGUI Jean-Michel
AUBERIVES SUR VAREZE	Mme CLARET Nelly
BEAUREPAIRE	Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice - Mr SOLMAZ Kéan
BELLEGARDE POUSSIEU	Mme GRANGEOT Christelle
BOUGE CHAMBALUD	Mr ANDRE Sébastien
CHALON	Mme TYRODE Elisabeth
CHANAS	Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde
CLONAS SUR VAREZE	Mr VIALLATTE Régis
COUR ET BUIS	Mr GARNIER Jacques
JARCIEU	Mr BERHAULT Yann
LE PEAGE DE ROUSSILLON	Mr MONDANGE André – Mr DARBON Thierry – Mr COURION Sébastien
LES ROCHES DE CONDRIEU	Mr PAVONI Jean-François
MOISSIEU SUR DOLON	Mr MANIN Gilbert
MONSTEROUX MILIEU	Mr MERLIN Denis
MONTSEVEROUX	Mr PIVOTSKY Pierre
PACT	Mr ILTIS Laurent
PISIEU	Mr DURIEUX Jean Luc
POMMIER DE BEAUREPAIRE	Mr PASCAL Michel
PRIMARETTE	Mr MERCIER Serge
REVEL TOURDAN	Mme DEZARNAUD Sylvie
ROUSSILLON	Mr DURANTON Robert – Mr PEY René – Mme BONNET Josette – Mr BOUSSARD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie
SABLONS	Mr TEIL Laurent
SAINT ALBAN DU RHONE	Mr CHAMBON Denis
SAINT BARTHELEMY	Mr BECT Gérard
SAINT CLAIR DU RHONE	Mr MERLIN Olivier
SAINT JULIEN DE L'HERMS	Mr MONTEYREMARDE Axel
SAINT MAURICE L'EXIL	Mr GENTY Philippe - Mme LIBERO Marie-France - Mr CORRADINI Louis – Mme RABIER Christine – Mr RULLIERE Claude – Mme CHOUCANE Aida

SAINT PRIM
SALAISE SUR SANNE
SONNAY
VILLE SOUS ANJOU

Mr CROS Michel
Mr VIAL Gilles – Mr AZZOPARDI Xavier
Mr LHERMET Claude
Mr SATRE Luc

EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme MONNERY Annie pouvoir à Mme MOULIN MARTIN Béatrice – Mme ALBUS Delphine pouvoir à Mr DARBON Thierry - Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr IMBLOT Jean Paul pouvoir à Mme DEZARNAUD Sylvie – Mme DUGUA Isabelle pouvoir à Mr PAVONI Jean François - Mr ROUSVOAL Marc pouvoir à Mr PEY René – Mme HAINAUD Marie-Christine pouvoir à Mme BONNET Josette - Mme LECOUTRE Sandrine pouvoir à Mr MERLIN Olivier - Mme BUNIAZET Françoise pouvoir à Mr VIAL Gilles - Mme GIRAUD Dominique pouvoir à Mr AZZOPARDI Xavier

EXCUSES : Mr FLAMANT Yann – Mr BONNETON Gilles – Mr GIRARD Gabriel – Mme OGIER Karelle – Mme BATARAY Zerrin - Mme MOREL Nathalie – Mr DESSEIGNET Frédéric - Mr MOUCHIROUD Robert - Mr REY Jean-Marc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.



OBJET : Adhésion au Conservatoire d'Espaces Naturels Isère (CEN Isère)

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère (CEN38) est une association créée en 1985, membre de la Fédération des conservatoires des espaces naturels de France. Elle a pour vocation principale la mise en œuvre d'opérations de restauration et de gestion de sites naturels remarquables.

Le CEN38 est notamment gestionnaire de la Réserve Naturelle de l'Île de la Platière et partie prenante dans le PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau) de Péage de Roussillon.

Son Conseil d'administration est composé de 3 collèges (élus locaux, représentants des grandes fédérations départementales (chasse, pêche, protection de la nature, randonnée et monde agricole) et personnes qualifiées) et des membres de droit (Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, l'Association des maires et adjoints de l'Isère, la Préfecture de l'Isère, le Département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Chambre d'agriculture de l'Isère).

Dans le contexte d'accélération des changements climatiques et de l'affaiblissement de la biodiversité, l'importance des missions d'accompagnement par le CEN de la mise en œuvre des politiques nationales et locales en faveur de l'environnement s'accroît. Afin de renforcer la pluralité des points de vue et d'enrichir la réflexion territoriale, le CEN Isère a choisi d'élargir son collège de collectivités territoriales en portant à 22 son nombre de membres (contre 14 actuellement).

Aussi, le CEN Isère sollicite la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône pour :

- adhérer au CEN Isère pour un montant de cotisation annuelle 2023 de 100 € ;
- proposer sa candidature au Conseil d'administration qui sera proposée à leur Assemblée Générale du 25 mai prochain ;
- désigner Mme Sylvie DEZARNAUD comme représentante titulaire et M. Laurent TEIL, comme représentant suppléant,

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu les compétences de la Communauté de communes,

Considérant que dans le cadre de ses compétences, la Communauté de communes peut être amenée à adhérer à divers organismes,

Considérant les éléments présentés ci-dessus,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité de ses membres,

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de communes EBER au CEN Isère et le versement d'une cotisation de 100 € pour l'année 2023,

AUTORISE Madame la Présidente à proposer la candidature de la Communauté de communes EBER au conseil d'administration et de désigner Mme Sylvie DEZARNAUD comme représentante titulaire et M. Laurent TEIL, comme représentant suppléant,

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Responsable du service de gestion comptable de Roussillon, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme
La Présidente,
Sylvie DEZARNAUD